

**Abattoir Nolin**

Gilles Nolin  
951 principale  
Notre Dame de Stanbridge  
(Québec) Canada J0J-1M0

Commission de l'agriculture,  
des pêcheries et de l'alimentation

Déposé le : 2009-04-07

N° 2

Secrétaire : *Éric Thomassin*

**Pierre Paradis**

Député de Brome-Missisquoi  
40, rue Plaisance  
suite #3  
Bedford (Québec)  
J0J-1A0

**Le 30 Janvier 2009**

Monsieur Paradis,

Je vous adresse ce courrier suite à votre projet de loi 97, sur les abattoirs que vous m'avez envoyé.  
Je vous informe de ma décision de ne pas maintenir ouvert mon abattoir si le projet de loi 97  
passe à l'assemblée nationale se printemps.  
Les coûts de restructuration sont trop élevé pour un abattoir de quartier.

Les coûts d'exploitations que je dois maintenir en se moment sont déjà très élever.  
Je peux et je veux maintenir un endroit propre et seins pour mon entreprise.  
J'ai 35 années expériences dans se métier et j'ai toujours respecter les règles et les normes.

Je voudrais maintenir l'exploitation de mon abattoir selon la loi qui met attribué d'aujourd'hui  
pour quelques années encore, si non je serais obligé de fermer immédiatement lors de mon renouvellement de  
permis pour mon abattoir.

Pour toute question complémentaire me concernant, n'hésitez pas à me contacter au numéro de téléphone  
qui suit: 450-296-4457

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments respectueux.

Gilles Nolin

